

Le 29 mai 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER ET CAP' CINÉ OUVRENT LE PLUS GRAND DRIVE-IN DE FRANCE À L' AÉRODROME DE BLOIS-LE BREUIL

Alors que les cinémas sont fermés depuis le 17 mars dernier et que l' offre culturelle s' est entièrement arrêtée, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, a souhaité permettre aux loir-et-chériens et cinéphiles de renouer avec le plaisir du cinéma. Le plus grand drive-in de France va ouvrir du 15 juin au 1^{er} août à l' aérodrome de Blois-Le Breuil en partenariat avec Cap' Ciné. 47 soirées ciné inédites sont ainsi programmées. Une grande première.

Souhaitant proposer, en Loir-et-Cher, une offre culturelle autour du cinéma en cette période de déconfinement et valoriser la zone événementielle de l' aérodrome Blois-Le Breuil, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher s' est rapproché du complexe Cap' Ciné Blois. Son PDG, Philippe Dejust réfléchissait également avec son équipe à proposer des séances de cinéma en plein air. Tous deux ont élaboré ce projet inédit en Loir-et-Cher qui permettra au public de profiter de soirées cinéma en plein air depuis leur véhicule. Ce drive-in est le plus grand de par sa durée : 47 soirées du 15 juin au 1^{er} août, la taille de son écran de 111 m² et la capacité de véhicules accueillis : jusqu' à 250 par soirée.

Il y a en aura pour tous les goûts ! *Pulp Fiction (VO), Le Grand Bleu, de Gaulle, Orange Mécanique (VO), Shining, Les dents de la Mer, les Tuches, Le Cinquième élément, Gladiator, Jurassic Park, Retour vers le Futur ...* une programmation grand public éclectique. La liste de films prévus permet de répondre de façon ludique et festive à tous les cinéphiles. En famille, entre amis, de 7 à 77 ans, les films choisis se prêtent particulièrement à des séances de cinéma en plein air.

Côté restauration, le public aura le choix grâce à la présence de food-trucks avant chaque séance, sans oublier le traditionnel stand proposant boissons et pop-corn.

D' un point de vue technique, les films sont diffusés sur grand écran, le son est relayé via la bande Fm de l' autoradio et également via des hauts parleurs installés sur le site – cela permet aux motos d' être autorisées sur la zone.

Le rôle du département : en dehors des moyens humains (agents dédiés au placement) et de la communication, le conseil départemental met à disposition le terrain et les équipements événementiels (barrières, signalétique, liaisons filaires, accès wifi, etc.)

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – cgressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le rôle de Cap’Ciné : en dehors des moyens humains (responsable sur site et sécurité) Cap’Ciné assure la billetterie en ligne www.cap-cine.fr, la location et projection des films, ainsi que toute la logistique des séances.

En proposant une entrée à un prix attractif de 5 €/personne, cette opération va permettre au public de renouer avec le 7^e art et sera, en cette période de déconfinement, une animation culturelle inédite en Loir-et-Cher durant l’été.

Pour le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, « *Nous souhaitons permettre aux habitants et aux touristes de passage d’accéder à une offre culturelle pour débiter l’été et faire oublier cette période moralement difficile. Nous allons plonger le temps d’une séance dans l’univers des USA des années 1950, et jouer le jeu avec des food-trucks et de la vente ambulante de friandises. Le site de l’aérodrome se prête parfaitement à ce type d’opération. Cela nous permet de valoriser cet espace et d’envisager à moyen terme d’y organiser d’autres manifestations. Ce projet inédit est possible grâce à l’investissement de Cap’Ciné et de toutes les équipes du conseil départemental mobilisées. Nous espérons de jolies soirées sans nuage pour réussir la prouesse des 47 séances cinéma !* ».

Pour le PDG de Cap’Ciné, Philippe Dejust, « *Privés de cinéma depuis presque trois mois, nous avons l’envie d’ouvrir un drive-in mais il nous manquait le lieu ; notre souhait a rencontré le projet du Président du conseil départemental. Ce drive-in ambitieux, qui va recréer une cohésion sociale, est un moyen de maintenir le lien avec notre clientèle. Le cinéma, c’est regarder ensemble un même film, vivre ensemble une même émotion. Le drive-in apporte en plus une ambiance ludique et festive. Cela me replonge personnellement dans mes premiers souvenirs ciné lorsque j’avais 7-8 ans. Je suis heureux que ce projet voie le jour avec une programmation tout public* ».

Infos pratiques :

Ouverture du site à 20 h 30

Début de la séance à 22 h

Tarif unique de 5€ (frais de réservation en ligne : 50 cts ; exclu chèque CE et cartes d’abonnement)

Réservation depuis le site internet Cap’Ciné : www.cap-cine.fr

D’un point de vue technique :

Taille de l’écran : 111 m²

Nombre de véhicules par soirée : 250

Type de véhicules autorisées : véhicule léger personnel et moto (Exclus : camping-car, utilitaires, vélos et piétons. Les véhicules devront éteindre leur moteur)

Emplacement : une zone de 3 m 40 x 5 m par véhicule

Capacité maximum de 900 personnes par soirée

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – cgressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En cas d'intempérie :

Les annulations seront annoncées avant 16 heures sur les réseaux sociaux de Cap'Ciné et du conseil départemental. En cas d'intempéries exceptionnelles durant la séance qui obligera à la stopper, les clients auront la possibilité d'utiliser les réservations pour une autre séance. Leur billet sera valable également au multiplex de Cap'Ciné ou au complexe Les Lobis jusqu'au 31 décembre 2020.

CAP' CINÉ

Contact : Sébastien Vansteene

Directeur cinéma CAP' CINÉ ZAC des Onze Arpents 41000 Blois - Tél. : 02 54 90 53 51 - 06 45 17 10 71

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – cgressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12